

## Public notice



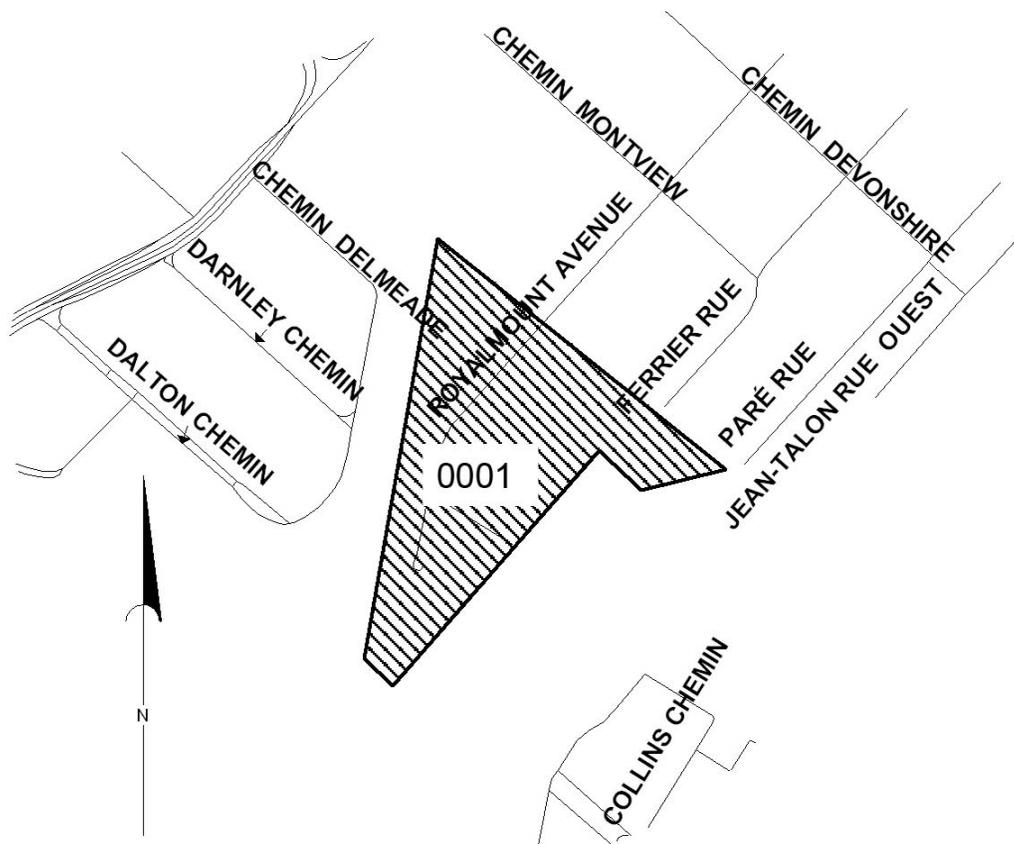
### PUBLIC CONSULTATION MEETING

Draft resolution CA15 170295 approving specific proposal PP-88 authorizing the “business administration centre, technical centre where operations linked to the advancement of research and high technology are carried out, teaching institution and training centre in the field of fire prevention” use, for the property at 6150, avenue Royalmount, under the *By-law on specific construction, alteration or occupancy proposals for an immovable (RCA02 17017)* under the *By-law on specific construction, alteration or occupancy proposals for an immovable (RCA02 17017)*.

NOTICE is hereby given by the undersigned that, following the adoption of draft resolution number CA15 170295 approving the above specific proposal PP-88, at the regular meeting of the Borough Council held on October 7, 2015, there will be a public consultation meeting on **October 28, 2015, at 6:30 p.m., at 5160, boulevard Décarie, 4th floor, Montréal**, in conformity with the provisions of the *Act respecting land use planning and development (R.S.Q., c. A-19.1)*.

THAT the purpose of this draft resolution is to authorize the occupancy of the building as an administrative centre for prevention and strategic planning operations by the Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) and for purposes of fire-prevention and firefighting training and all activities related to the SIM administrative centre.

THAT this specific proposal concerns zone 0001 illustrated below:



THAT in the course of this public meeting, the Chair will explain the draft resolution and the consequences of its adoption and will hear interested parties wishing to be heard.

THAT this draft resolution is subject to approval by referendum.

THAT this draft resolution and related report (in French) are available for consultation at the Accès Montréal office, at 5160, boulevard Décarie, ground floor, from Monday to Friday between 8:30 a.m. and 5 p.m. A copy of the draft resolution may be obtained, free of charge, by anyone who so requests. For additional information please call 514 868-4561.

THAT this notice and the draft resolution and related report (in French) are also available on the borough Website, at [ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg](http://ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg), under "Public notices".

GIVEN at Montréal, this October 14, 2015.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves

<b>Identification</b>		<b>Numéro de dossier : 1153779006</b>
<b>Unité administrative responsable</b>	Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme	
<b>Niveau décisionnel proposé</b>	Conseil d'arrondissement	
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités</b>	Ne s'applique pas	
<b>Projet</b>	-	
<b>Objet</b>	Adopter une résolution approuvant un projet particulier visant à autoriser l'usage centre administratif, centre technique où se déroulent des opérations issues de l'avancement de la recherche et de la haute technologie, établissement d'enseignement et centre de formation, liés au domaine de la prévention incendie, pour la propriété située au 6150, avenue Royalmount, en vertu du Règlement sur les projets particuliers, de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 17017).	

## Contenu

### Contexte

Le requérant, la Ville de Montréal, désire utiliser le bâtiment sis au 6150, avenue Royalmount pour déménager l'un de ses centres administratifs de la prévention et de la planification stratégique du SIM. Le bâtiment, situé au 200, rue de Bellechasse dans l'arrondissement de Rosemont- la Petite-Patrie, qu'occupe présentement le centre administratif, est désuet et ne répond plus aux besoins du SIM.

Ce projet est non conforme à la réglementation de zonage mais respecte les objectifs du Plan d'urbanisme. Il peut être autorisé en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement (RCA02 17017).

### Décision(s) antérieure(s)

#### Résolution: CM11 1010 - 19 décembre 2011

Approuver le projet d'acte par lequel la Ville acquiert Lafarge Canada inc., un emplacement d'une superficie de 16 531, 80 mètres carrés, ainsi que la bâtisse dessus érigée, sise au numéro 6150, avenue Royalmount, au sud de l'avenue Royalmount et à l'est de la voie ferrée, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

### Description

#### Milieus d'insertion

La propriété est située dans un secteur d'usage industriel (**I.3(2)**). Cette catégorie d'usage regroupe les activités industrielles et de vente en gros répondant aux particularités de secteurs désignés (Technoparc et Cité scientifique). La propriété est bordée:

**Au nord**, par un centre de recherche biotechnologique. On y retrouve également un secteur commercial de moyenne intensité (C.4) et la Ville de Mont-Royal.

**À l'est**, par la gare de triage du CP.

**Au sud**, par un centre de dépôt à neiges.

**Au nord-ouest**, par un chemin de fer du CP et la Ville de Mont-Royal.

### Bâtiment

Il s'agit d'un immeuble d'une hauteur de deux étages, construit en 1985. Le bâtiment est implanté en mode isolé et possède un taux d'implantation approximatif de 43 %. Les cours sont essentiellement occupées par une aire de stationnement composée d'environ 69 unités.

### Projet

La Ville de Montréal qui a fait l'acquisition du bâtiment en 2011 désire utiliser l'immeuble comme centre administratif de la prévention et de la planification stratégique du SIM et les locaux de formation pour la prévention et la lutte aux incendies. Le projet à l'étude consiste à autoriser l'usage centre administratif, centre technique où se déroulent des opérations issues de l'avancement de la recherche et de la haute technologie, établissement d'enseignement et centre de formation, lié au domaine de la prévention incendie qui regroupe toutes les activités qui auront un lien avec le centre administratif du SIM.

Les principales activités qui seront pratiquées sur le site sont :

- Travail de développement et de recherche en rapport avec la sécurité incendie.
- Gestion de la réglementation en sécurité incendie.
- Gestion des poursuites à la cour.
- Gestion des activités d'éducation à la prévention des incendies du public.
- Recherches de causes des incendies.
- Analyse de pièces récupérées lors d'incendie (local de type laboratoire).
- Expertise d'ingénierie en incendie.
- Archivage de documents courant et historique du SIM.
- Bibliothèque technique et centre de recherche didactique.
- Formation pratique externe (maniement d'extincteurs en présence de feu).
- Formation sur la conduite de véhicules d'incendie (pratique préventive).
- Formation, classe informatique système pompier.
- Formation premier répondant avec secteur de pratique.
- Gestion des événements spéciaux relevant de la sécurité incendie.
- Entreposage de pièces, détecteur incendie et équipement promotionnel.
- Entreposage d'équipements téléphonique et informatique.
- Stationnement intérieur et extérieur de véhicules de services et d'incendie.
- Stationnement intérieur pour les roulottes dédiées à l'éducation du public.
- Lavage de véhicules à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment.
- Toute autre tâche administrative.

Le bâtiment fera l'objet de quelques travaux de réaménagement intérieur et extérieur. Ces travaux seront réalisés conformément aux dispositions réglementaires applicables et **ne sont pas visés par la présente demande de PPCMOI** :

#### Travaux de transformation

- Réaménagement intérieur pour accueillir le centre de recherche et d'enseignement.
- Ajouter et agrandir des portes de garage.
- Revoir l'aménagement des entrées charretières.
- Faire de la rétention par l'aménagement d'un bassin extérieur (à la suite d'une entente avec le Service de l'eau).

#### Règlement d'urbanisme (01-276)

L'ensemble des usages autorisés dans la catégorie I.3(2) est associés aux domaines spécifiquement nommés dans cette section (Technoparc et cité scientifique) qui regroupent des activités industrielles et pouvant inclure des activités de vente en gros répondant aux particularités du secteur désigné. Par exemple, un centre administratif d'entreprise qui n'opérerait pas dans les secteurs spécifiquement désignés serait non conforme. Ainsi, afin d'éviter toute confusion, le PPCMOI vise à autoriser plus

clairement l'ensemble des usages reliés à la prévention incendie tel que proposé.

#### Plan d'urbanisme

La propriété est située dans un secteur d'affectation d'emplois. Ce sont des aires à vocation économique comportant principalement des activités à caractère industriel ou commercial. Les catégories d'usages présentement autorisées, par le Règlement d'urbanisme, dans ce secteur sont cohérentes avec les affectations permises au Plan d'urbanisme.

#### **Justification**

- Considérant que la Ville de Montréal doit déménager le centre administratif du SIM en raison de l'état de détérioration avancée et des coûts importants pour la rénovation du bâtiment situé au 200, rue de Bellechasse.
- Considérant que les activités qui y seront pratiquées sont de nature administrative et de formation et qu'elles sont compatibles avec un secteur d'emploi tel qu'illustré au Plan d'urbanisme.
- Considérant que la propriété est située dans un secteur isolé, adjacente à un dépôt à neiges, un corridor ferroviaire, une gare de triage et à un centre de recherche biotechnologique.
- Considérant que le Schéma d'aménagement de l'agglomération de Montréal ne considère pas ce type d'activités comme un usage sensible à aménager près d'un corridor ferroviaire.

Lors de sa séance du 17 septembre 2015, le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a étudié la demande de projet particulier et a émis une recommandation favorable pour la réalisation du projet.

Après avoir analysé la demande en fonction des critères énoncés à l'article 9 du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement (RCA02 17017), la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises recommande d'autoriser l'usage centre administratif, centre technique où se déroulent des opérations issues de l'avancement de la recherche et de la haute technologie, établissement d'enseignement et centre de formation, liés au domaine de la prévention incendie pour la propriété sise au 6150, avenue Royalmount.

#### **Aspect(s) financier(s)**

#### **Développement durable**

#### **Impact(s) majeur(s)**

#### **Opération(s) de communication**

#### **Calendrier et étape(s) subséquente(s)**

7 octobre 2015	Adoption, par le CA d'une résolution approuvant le projet de résolution du PPCMOI
21 octobre 2015	Affichage sur le bâtiment et publication d'un avis pour une assemblée publique de consultation
Octobre ou nov. 2015	Assemblée publique de consultation
2 Décembre 2015	Adoption, par le CA, du second projet de résolution pour le PPCMOI
18 Décembre 2015	Publication pour les signatures pour l'ouverture du registre pour référendum
Janvier 2016	Adoption, par le CA, de la résolution autorisant le PPCMOI
Février 2016	Référendum si nécessaire

#### **Conformité aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs**

Le projet est conforme aux objectifs du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal et est admissible en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (RCA02 17017).

## Validation

### Intervenant et Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :  
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Sabrina GRANT)

### Autre intervenant et Sens de l'intervention

CCU / Recommandation favorable

### Responsable du dossier

Dino CREDICO  
Conseiller en Aménagement  
Tél. : 868-4463  
Télécop. : 868-5050

### Endossé par:

Gisèle BOURDAGES  
conseiller(ere) en aménagement- c/e  
Tél. : 514 872-7600  
Télécop. :  
Date d'endossement : 2015-09-15 17:04:23

### Approbation du Directeur de direction

Sylvia-Anne DUPLANTIE  
Directrice de l'aménagement urbain et des  
services aux entreprises  
Tél. : 514 872-2345

Approuvé le : 2015-09-29 15:52

### Approbation du Directeur de service

Tél. :

Approuvé le :

Numéro de dossier : 1153779006

---

## Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

---

Séance ordinaire du mercredi 7 octobre 2015

Résolution: CA15 170295

---

### PROJET DE RÉSOLUTION - PROJET PARTICULIER PP-88

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Magda Popeanu

D'adopter, tel que soumis, le projet de résolution approuvant le projet particulier PP-88 visant à autoriser l'usage centre administratif d'entreprise, centre technique où se déroulent des opérations issues de l'avancement de la recherche et de la haute technologie, établissement d'enseignement et centre de formation, liés au domaine de la prévention incendie pour la propriété située au 6150, avenue Royalmount, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 17017).

De mandater la secrétaire d'arrondissement pour tenir une séance publique de consultation.

#### SECTION I TERRITOIRE D'APPLICATION

1. La présente résolution s'applique à la propriété située au 6150, avenue Royalmount et correspondant au lot 2 090 334 du cadastre du Québec, tel qu'il est illustré sur le plan de l'annexe A.

#### SECTION II AUTORISATIONS

2. Malgré la réglementation d'urbanisme applicable au territoire décrit à l'article 1, l'occupation du bâtiment existant ou d'une partie de celui-ci est autorisée aux conditions prévues à la présente résolution.

3. À cette fin, il est notamment permis de déroger aux articles 264 et 265 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (01-276).

Toute autre disposition réglementaire non incompatible avec celles prévues à la présente résolution continue de s'appliquer.

**SECTION III  
USAGES**

4. En plus des usages autorisés par le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (01-276), les usages centre administratif d'entreprise, centre technique où se déroulent des opérations issues de l'avancement de la recherche et de la haute technologie, établissement d'enseignement et centre de formation, liés au domaine de la prévention incendie sont autorisés.

5. Toutes les opérations reliées à l'entreposage doivent être réalisées à l'intérieur du bâtiment.

---

**ANNEXE A**

Territoire d'application

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.07 1153779006

Julie FARALDO BOULET

---

Secrétaire d'arrondissement substitut

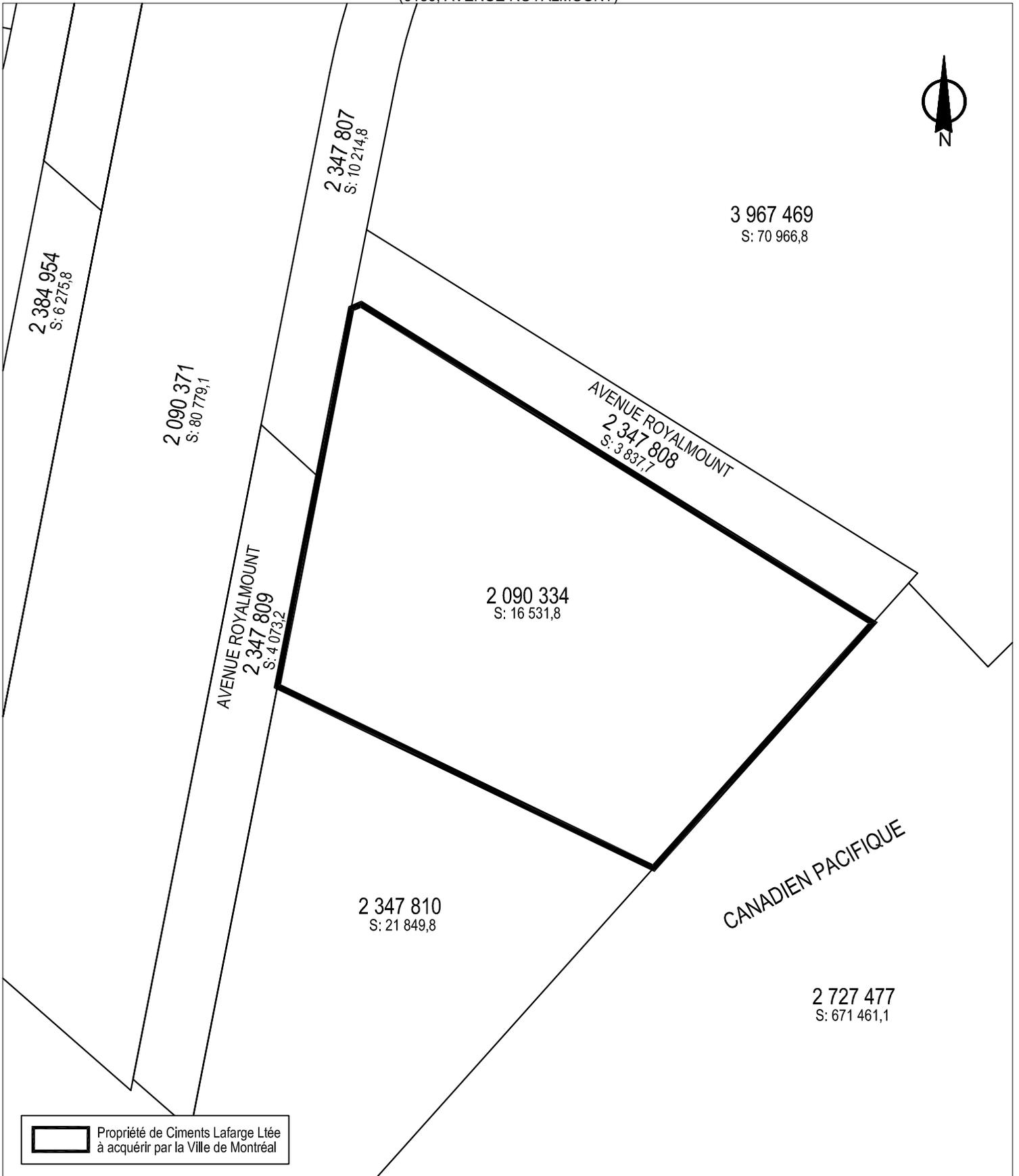
Signée électroniquement le 15 octobre 2015

COPIE CERTIFIÉE CONFORME, le 15 octobre 2015

---

Geneviève REEVES  
Secrétaire d'arrondissement

ANNEXE A  
TERRITOIRE D'APPLICATION  
(6150, AVENUE ROYALMOUNT)



SERVICE DE LA CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS  
ET DES RESSOURCES MATÉRIELLES  
DIRECTION DES STRATÉGIES ET TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES  
DIVISION ÉVALUATION TRANSACTIONS ET SERVICES IMMOBILIERS  
SECTION TRANSACTIONS ET SERVICES IMMOBILIERS

Côte-des-Neiges  
Notre-Dame-de-Grâce



Plan C : plan de cadastre  
Dossier : 31H05-005-7653-01  
Dessinateur : CL  
Échelle : 1:1500  
Date : 13-04-11